

◎ DÉFINITION

Le projet tuteuré est une modalité de travail pédagogique qui consiste en une mise en situation professionnelle de l'étudiant, réalisée en mode projet, de préférence au sein d'un groupe d'étudiants, sous la responsabilité d'un enseignant tuteur.

Il recouvre les notions de projet, projet collectif, projet collaboratif, réalisation collective, travail encadré de recherche...

Il se différencie d'un stage par les éléments suivants :

- Le projet tuteuré ne fait pas nécessairement appel à un organisme extérieur à l'université ;
- Il ne suppose pas une présence à temps plein au sein de l'éventuel organisme d'accueil ;
- Il est conçu, organisé et mis en œuvre sous l'autorité d'un enseignant tuteur ;
- Il ne donne pas lieu à rémunération ou gratification au sens des dispositions relatives aux stages.

◎ LE CADRE PÉDAGOGIQUE

Le projet tuteuré doit figurer dans la maquette de la formation, donner lieu à une évaluation (y compris par les étudiants) et être assorti d'ECTS. En licence professionnelle, le projet tuteuré doit représenter au moins un quart du volume de la formation, hors stage.

Le projet tuteuré s'appuie sur un travail en mode projet, qui peut s'organiser de la manière suivante :

- Expliquer les enjeux du projet, identifier les compétences requises, définir les rôles des contributeurs ;
- Structurer, planifier et suivre les différentes phases du projet en anticipant les éventuels points de blocage ;
- Déterminer et négocier les moyens nécessaires au projet.

N.B. : le Service Vie Étudiante peut intervenir en appui dans l'organisation matérielle des projets tuteurés (réservation de salles, mise à disposition de matériels, communication sur les projets, aide au montage de dossiers FSDIE). En revanche, l'organisation pédagogique du projet (évaluation de la faisabilité du projet, réalisation du rétroplanning, répartition des rôles entre les membres du groupe...) relève de la seule compétence de l'enseignant-tuteur.

EXEMPLES DE PROJETS



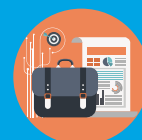
Organisation
d'un événement



Réalisation
d'une enquête



Conception
et réalisation
d'une maquette,
d'un prototype



Réalisation
d'une synthèse
thématique



Étude de
marché, étude
expérimentale,
expertise



Actions de
communication
(site internet,
réalisation de
vidéo...)



Actions de
prospection
de vente



Actions
d'animation
d'une équipe
commerciale

► Fiche outils :

Le carnet de bord du projet, signé par l'enseignant-tuteur et par chacun des étudiants du groupe, permet de suivre le projet sur la durée. Il détermine les objectifs pédagogiques du projet, la méthodologie retenue, l'échéancier et le format des livrables et précise les modalités d'évaluation (volume et contenu du rapport écrit, modalités d'organisation de la soutenance orale, grille d'évaluation...);



Consultez la fiche outils

◎ LE CADRE JURIDIQUE

Le projet tuteuré doit être réalisé dans le cadre d'une convention de projet tuteuré chaque fois que la réalisation du projet est effectuée en collaboration avec un partenaire extérieur à l'établissement.

Les incidences financières non prévues dans la convention type de projet tuteuré donneront lieu à une convention particulière, au cas par cas (contacter la Direction des affaires juridiques et institutionnelles à cette fin).



Consultez la Convention type de projet tuteuré en annexe.

◎ TEXTES DE RÉFÉRENCES

- Arrêté du 20 avril 1994 relatif au diplôme universitaire de technologie.
- Arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'espace européen de l'enseignement supérieur.
- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle.
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national du master.
- Arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence.
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

◎ SOURCES

- Guide du projet tutoré du service universitaire de Pédagogie – Université Paul Sabatier Toulouse 3 ;
- Guide du projet tuteuré étudiant de l'UFR STGI – Université de Franche-Comté ;
- Le projet tuteuré – 2^e année – Département TC de l'IUT de Toulon.

LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DES PROJETS TUTEURÉS



Apprendre à travailler dans un groupe-projet de façon efficace et enrichissante,

dans une double perspective de développement de son autonomie et de capacité à travailler et à s'organiser en équipe.



Apprendre à chercher et synthétiser l'information.



Acquérir une expérience préprofessionnelle en appliquant des méthodes de conduite de projet, en respectant un planning déterminé, en démarchant, le cas échéant, des professionnels.



Développer des savoirs en mettant en œuvre sur un projet donné, les connaissances et compétences acquises lors de la formation (corrélation avec les divers enseignements de la formation).



Acquérir de nouveaux savoirs, savoir-faire et savoir-être en lien avec le thème du projet.

CARNET DE BORD DU PROJET TUTEURÉ

Modèle adaptable au sein des composantes



Le carnet de bord du projet tuteuré permet de suivre sa progression. Le projet tuteuré peut être proposé par l'équipe pédagogique ou par les étudiants. Il peut se dérouler au sein de l'établissement ou en externe, dans le cadre d'un partenariat avec un organisme d'accueil. Dans ce dernier cas, il conviendra d'établir une convention de projet tuteuré, à laquelle sera annexé le carnet de bord. En cas d'incidence financière non prévue par la convention de projet tuteuré, une convention particulière sera rédigée, au cas par cas, avec l'appui de la Direction des affaires juridiques et institutionnelles. Les étudiants sont encadrés par un enseignant-tuteur précisément identifié. Le carnet de bord, signé par le groupe d'étudiants (ou l'étudiant si le projet est individuel), l'enseignant-tuteur et le cas échéant, l'organisme d'accueil, valide les éléments ci-dessous.

🕒 DESCRIPTIF DU PROJET

Nom du projet :

Objectifs et enjeux du projet :

Missions principales du projet :

Nom de l'enseignant tuteur : Email :

Étudiant-e Participant-e 1 : Email :

Étudiant-e Participant-e 2 : Email :

Étudiant-e Participant-e 3 : Email :

Nom du référent dans l'organisme d'accueil : Email :

Fonction du référent dans l'organisme d'accueil :

📅 CALENDRIER DU PROJET

Durée du projet : Date de début : Date de fin :

📌 MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE

▶ Définition du rôle de chacun :

Rôle 1 :

Rôle 2 :

Rôle 3 :

▶ Structuration et planification des différentes phases du déroulement du projet :

Phase 1 :

Phase 2 :

Phase 3 :

▶ Calendrier prévisionnel des réunions entre les étudiants et l'enseignant-tuteur pour suivre l'avancement du projet :

RDV 1 : RDV 2 : RDV 3 : RDV 4 :

▶ Moyens nécessaires au projet le cas échéant :

.....

CARNET DE BORD DU PROJET TUTEURÉ

⊙ MODALITÉS D'ÉVALUATION DU PROJET TUTEURÉ

- Rapport final (volume, contenu, critères d'évaluation)
- Et/ou une soutenance orale (modalités d'organisation, critères d'évaluation)
- Et/ou un contrôle continu (nature des épreuves, critères d'évaluation)
- Et une évaluation par les étudiants (modalités)

Date : Signatures :